

LES ECHOS DU "PUY"



Commune de Lepuix-Gy - n°5

Mai 2009

LE MOT DU MAIRE

L'ESPRIT DES LOIS ET DES REGLEMENTS...

A n'en pas douter, nombreux sont les habitants qui sont sensibles aux problèmes environnementaux et donc très attachés à la préservation des sites naturels remarquables de la commune, de sa flore et de sa faune.

Au cours des trois dernières décennies, de nombreuses actions individuelles ou collectives de mise en valeur et de sauvegarde de la nature témoignent de cet engagement. Je cite par exemple, l'entretien des sentiers et des forêts, la certification P.E.F.C. (écocertification pour une exploitation « développement durable » des bois communaux), la révision du plan d'aménagement forestier concomitamment à l'acceptation du moratoire grand tétras, la sanctuarisation des zones d'habitat du faucon pèlerin..., mais aussi la suppression de la décharge d'ordures ménagères à ciel ouvert, l'amélioration de qualité des eaux de rivières par un programme ambitieux d'assainissement collectif, la création par le conseil municipal d'un comité consultatif développement durable...

Dans ce domaine, le rôle des associations et de leurs membres bénévoles (pêche, chasse, randonneurs-promeneurs, sports et loisirs...) a été, et restera, essentiel et irremplaçable.

D'autres mesures ont été décidées et imposées par les pouvoirs publics. La Réserve Naturelle des Ballons Comtois en partie sur le territoire communal créée par arrêté ministériel du 4 juillet 2002 (*tout juste après les élections présidentielles*) en est une illustration. Sept ans auparavant (!), le 24 février 1995, le conseil municipal consulté pour avis s'était pourtant prononcé défavorablement au projet tel que présenté, non qu'il en contestait les grands objectifs, mais parce que les élus s'inquiétaient de pertes éventuelles de recettes forestières et qu'ils étaient préoccupés par certaines dispositions jugées trop contraignantes.

Concernant les pertes de recettes forestières, force a été de constater que les promesses de compensations financières avancées lors des

diverses réunions préalables de concertation n'ont pas été tenues.

Pour apaiser les craintes des élus et des associations, promesses avaient été faites que « l'existant » serait pris en compte dans le futur règlement de la réserve et que les demandes de dérogations seraient, à n'en pas douter, examinées avec compréhension, pour autant qu'elles restent compatibles avec les objectifs de sauvegarde de la flore et de la faune.

Alors, aujourd'hui comment comprendre que le refuge de la Rougevie, de création bien antérieure à celle de la réserve, a tout simplement été « oublié » et que l'ONF gestionnaire donne pour le moins l'impression de parfois souhaiter sa disparition ? Et qui peut croire qu'autoriser très occasionnellement l'accès au refuge par un véhicule circulant sur un chemin existant, dans des conditions strictement réglementées et seulement pour des raisons de maintenance et de sécurité, serait incompatible avec les grands objectifs de protection de la nature, alors que serait sans conséquence l'utilisation permanente de véhicules pour l'entretien et la surveillance de la réserve ?

Cette Réserve Naturelle des Ballons Comtois et son règlement créés et définis par arrêté ministériel sont des réalités. Je suis scrupuleusement respectueux des dispositions législatives et réglementaires, même si pour certaines il m'arrive à l'occasion de m'interroger sur leur nécessité et leur pertinence. Ceci ne m'interdit pas comme on me l'a enseigné en cours de droit, de distinguer la lettre de l'esprit d'une loi et, dans son application, de toujours en privilégier l'esprit.

De règle générale, nul doute que beaucoup d'incompréhensions, de problèmes voire de conflits qui empoisonnent la vie des citoyens seraient évités si certains s'abstenaient de faire un usage excessif de ce qu'ils considèrent, souvent à raison, mais parfois à tort, être leur bon droit, et que celles disposant peu ou prou de l'autorité et de droits à sanctionner s'attachaient à faire appliquer avec tolérance l'esprit des lois et des règlements.

Daniel ROTH

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du
26 MARS 2009 :

* Fixation des taux d'imposition 2009 :

- Taxe d'habitation : 6,81 %
- Taxe foncière (bâti) : 10,45 %
- Taxe foncière non (bâti) : 86,64 %

* Création d'un poste d'adjoint du patrimoine de 2eme classe en lieu et place d'un poste de 1ere classe pour Marylin Dèmeusy, qui s'occupe de la bibliothèque municipale.

* Modification de la composition du Comité consultatif travaux :

Pierre Wimmer intègre ce comité.

* Programme des travaux ONF :

La proposition de l'ONF s'élevait à 36700€. Compte-tenu de la faiblesse des ressources financières engendrées par les forêts ces dernières années ainsi que l'investissement de l'épareuse par la commune, le conseil municipal accepte de réaliser ces travaux uniquement à hauteur de 2203,05 €.

* Révision simplifiée du POS :

L'aménagement touristique du site du Ballon d'Alsace décidé par le SMIBA n'est pas entièrement compatible avec les dispositions actuelles du POS. Le cout induit par cette modification mineure sera entièrement supporté par le SMIBA.

* Décisions budgétaires modificatives des budgets primitifs 2009 :

Ces modifications sont motivées par la révision des taux d'imposition 2009 (voir point 1) et par la notification définitive des compensations fiscales.

* Délibérations relatives au cout de traitement des Ordures Ménagères :

L'augmentation considérable du coût facturé au SICTOM par le SERTRID pour l'incinération des OM ne peut qu'être intégralement répercutée par la Communauté de Communes de la Haute Savoie sur les usagers qui acquittent la redevance des ordures ménagères (REOM). Malgré tous les efforts déployés par le SICTOM et la CCHS pour limiter et lisser l'augmentation de la REOM, celle-ci reste de l'ordre de 9% cette année et devrait être encore de 10% en 2010 ! L'usager, malgré ses efforts accomplis dans le domaine du tri sélectif afin de réduire sa production d'ordures ménagères à incinérer, constate avec stupéfaction que la REOM ne cesse d'augmenter.

L'incompréhension est totale lorsqu'il apprend qu'une des causes principales de la hausse du coût de l'incinération est que paradoxalement, il manquerait 10 000 tonnes de déchets à incinérer pour rentabiliser les équipements (et donc qu'à contrario ce serait à cause du tri sélectif

qu'il manquerait des quantités de déchets à incinérer).

Ainsi, les conséquences de ce qui peut apparaître aujourd'hui comme des erreurs de conception, de dimensionnement et de financement des équipements, est injustement supporté par les seuls usagers au travers de fortes augmentations, non maîtrisées et inéluctables de la REOM.

Au risque de désespérer les usagers et de ruiner tous les efforts déployés en faveur du tri sélectif et pour encourager les comportements écocitoyens et de développement durable, il est impératif et urgent de trouver et d'imposer des solutions propres à faire baisser les coûts du SERTRID, responsables des hausses incompréhensibles, injustes et insupportables de la REOM.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la délibération relative au cout de traitement des OM, mais demande que le SERTRID mette tout en œuvre pour limiter le cout facturé au SICTOM, que la CCHS et le SICTOM soutiennent cette action et que l'état et ses différents services s'impliquent directement et fortement dans cette action.

* Projet de mise en place d'un service d'accueil périscolaire (rentrée 2009):

Ce projet vise à permettre l'accueil de tous les élèves scolarisés à Lepuix (maternelle et primaire) le matin de 7 h à 8h30 et le soir de 16h30 jusqu'à 18h.

Le conseil municipal accepte le projet et décide de réaliser une enquête auprès des parents d'élèves afin de vérifier la pertinence de cette offre de service et de la dimensionner au plus juste. **Les parents qui n'auraient pas reçu le questionnaire peuvent faire connaître leurs souhaits auprès du secrétariat de la mairie.**

A cet effet, la commune de Lepuix-gy recherche un agent, au minimum titulaire du diplôme de CAP petite enfance.

Le contrat de travail à durée déterminée couvre la période de septembre 2009 à juin 2010 et les horaires envisagés sont, pour chaque jour scolaire, le matin de 6h45 à 8h35 et l'après midi de 16h20 à 18h10, soit 3h et 30 minutes par jour.

La rémunération proposée est celle d'un agent spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classe échelon 1 pour un temps partiel de 40% avec droits à congés pris pendant les petites vacances scolaires.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur candidature à la Mairie sous forme d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae et d'une copie de leur diplôme.

COMPTE-RENDU des CONSEILS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE SAVOUREUSE de mars 2009 :

Les premiers points de l'ordre du jour concernent l'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2008 pour le budget général de la communauté et pour le budget du service assainissement.

Le résultat de clôture du budget communautaire fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 1 535 449 € et un déficit de la section d'investissement de 1 181 640 €.

Le conseil décide à l'unanimité de répartir l'excédent de fonctionnement en 1 182 000 € versés à la section d'investissement et 353 449 € affectés au report à nouveau de fonctionnement pour le budget 2009.

Pour le budget d'assainissement, le résultat de clôture fait apparaître un excédent d'exploitation de 511 841 € et un excédent de la section d'investissement de 1577 €. Le conseil décide à l'unanimité du report à nouveau de ces sommes dans le budget 2009.

Le conseil traite ensuite de la fixation des taux de taxes et des tarifs pour l'année 2009.

En premier lieu, il est décidé de fixer le taux de la taxe professionnelle à 15,80 % pour l'année 2009 (ce taux était de 15,87 % en 2008).

Les tarifs des redevances d'assainissement sont fixées à l'unanimité de la façon suivante : prime fixe : 37,70 € / abonné (+2,95%), prime variable 1,28 € par mètre cube (+2,40 %), contrôles individuels de mise en service 80 € (+5,26%) et 16€ par visite supplémentaire (+6,67 %), dépotage des matières de vidange en station 15,90 € par mètre cube (+2,91 %). Les taxes de raccordement restent, pour leur part, inchangées.

Le recouvrement des frais de ramassage et traitement des ordures ménagères implique de répercuter les factures du SICTOM auprès des usagers. Le calcul donne une redevance de 65,40 € par part (+9,02%) pour les communes à une seule tournée hebdomadaire et de 100,80 € par part (+8,47 %) pour la commune de Giromagny à 2 tournées hebdomadaire. Le montant des redevances pour 2009 est approuvé par 20 voix pour et 4 contre.

Le conseil adopte ensuite à l'unanimité le renouvellement de la convention avec le Centre Socio-culturel pour la période 2009-2014 puis procède à l'attribution de subventions pour les associations d'intérêt communautaire à savoir :

- 67839 € pour le théâtre du Pilier
- 800€ pour le club sous vosgien des sentiers
- 700 € pour Transhumance et Traditions
- 150 € par agent de l'amicale du personnel
- 124 691€ pour le centre socioculturel
- 1000 € pour le Ski club de la Haute Savoie
- 2000 € pour le FC Giro-Lepuix
- 151 € pour Mutame.

En dernier lieu, compte tenu de l'accroissement du réseau d'assainissement, le président propose le recrutement d'un troisième agent technique. A l'unanimité, le conseil décide de la création d'un poste d'adjoint technique de deuxième classe en 2009.

Vous possédez un puits ou un forage

Vous souhaitez creuser un puits ou réaliser un forage

Vous utilisez de l'eau souterraine à des fins domestiques

Vous devez déclarer votre installation en mairie

Depuis le 1er janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 doivent être déclarés avant le 31 décembre 2009.

Tout nouvel ouvrage réalisé depuis le 1er janvier 2009 doit faire l'objet de cette déclaration au plus tard 1 mois avant le début des travaux.

Un imprimé de déclaration est disponible au secrétariat de votre mairie.



Décret n°2008-652 du 2 juillet 2008

RAPPEL DES EVENEMENTS ET MANIFESTATIONS A VENIR

- Samedi 6 juin : *Portes Ouvertes - Club de l'Amitié*
- Samedi 6 juin : *Braderie du Secours Catholique*
- Dimanche 14 juin : *Tournoi de Pétanque organisé par Lepuix-Gym, SCHS, Tennis*
- Dimanche 14 juin : *Portes Ouvertes à la Scierie communale (après-midi)*
- Jeudi 18 juin : *Tournoi de Pétanque du Club de l'Amitié*
- Dimanche 21 juin : *Fête de la musique organisée par Lepuix-Gym, SCHS, Tennis*
- Samedi 27 juin : *Fête de l'école*
- Samedi 27 juin : *Nuit de la Saint Jean du FCGL*
- Dimanche 28 juin : *Journée truite à Etang des Belles Filles – A. A. P. P. M. A.*
- Samedi 4 et dim 5 juillet : *Kermesse du village*
- Dimanche 19 juillet : *Portes Ouvertes à Scierie communale (après-midi)*

Kermesse de Lepuix 4 et 5 juillet 2009

- Samedi matin 4 juillet : Vente de gâteaux à partir de 8 H en face de l'école maternelle
- Dimanche 5 juillet : Place de l'Eglise, sous chapiteau
- 10H : Messe avec la participation des Trompes de Chasse de l'Echo du Rosemont
- 11H : Apéritif Musical avec la participation des Trompes de Chasse de l'Echo du Rosemont et de la clique de Lepuix-Gy
- 12H : Repas
- 15H : Grand défilé, animé par l'Harmonie de Giromagny, avec la participation des associations locales, mais ouvert à tous, sur le thème : « LES MUSIQUES DU MONDE »
- 18H : Bal gratuit animé par le DJ « Top 90 Eclipse », jusqu'au bout de la nuit
- 19H : Repas
- Réservation des repas auprès de J. Wimmer, au 03-84-27-19-34.



ELECTIONS EUROPEENNES :

L'élection de nos députés européens aura lieu le dimanche 7 juin 2009. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

PROCHAIN PASSAGE DE LA .DECHETTERIE MOBILE : Lundi 6 juillet 2009

Rappel pour le ramassage des ordures ménagères : lorsque le lundi est férié, la collecte des OM a lieu le samedi qui précède. En l'occurrence, n'oubliez pas vos poubelles le samedi 30 mai !

Hommage à Bernard Dèmeusy, de la part de ses copains de l'AAPPMA :

Bernard,

Tu viens de nous quitter, brutalement, nous sommes tous submergés par l'émotion, ton départ nous laisse en plein désarroi .

Tu étais toujours là partout, actif, payant de ta personne, donnant ton temps sans compter.

Depuis douze années, tu étais à la barre, tenant compte de tout et de tous, sous ta présidence, la vidange du siècle autrement dit de l'étang des belles filles a été réalisée avec réfection du moine et aménagement des abords.

Le chalet a été aménagé, isolé, puis enfin électrifié, mais surtout, tu as mis sur pied la pisciculture, la vraie ! celle qui nous permet aujourd'hui d'aleviner nos rivières avec du poisson de souche indigène, tu en étais fier à juste titre

Tu as fais partager ta foi en ce projet et tu as tout mis en œuvre pour qu'il aboutisse, et c'est fait.

Tu étais le président oui, mais pas seulement, tu étais le copain l'ami, toujours prêt à rendre service, à donner un coup de main, à aider, on pouvait compter sur toi.

Tu nous laisse dans la peine, nous essaierons de poursuivre ton travail en souvenir de toi.

Sache que tu seras toujours avec nous, autour de ce bassin où tu as passé tant d'heures, ou au bord de ces rivières de Lepuix que tu aimais tant.

Adieu Bernard

C'est avec stupeur et grande tristesse que j'ai appris la disparition brutale de Bernard Dèmeusy, citoyen de la commune et Président de l'association de pêche (A.A.P.P.M.A.)

Au fil des années, j'avais appris à bien connaître cet homme jovial, cordial, discret et toujours courtois, avec lequel mes relations ont toujours été empruntes de confiance, de franchise et de sympathie.

Il faisait partie de ces personnes trop rares qui, avec dévouement et intelligence, sont de vrais défenseurs de la nature.

Je salue son travail et sa mémoire et présente à sa famille, ses proches et à tous ses amis, mes très sincères condoléances.

Le Maire Daniel ROTH

Le conseil municipal se joint à Mr le maire pour présenter à la famille ses plus sincères condoléances.

SCIERIE COMMUNALE

Assemblée générale du vendredi 27 mars 2009



L'association " La Scierie Demouge" a tenu son assemblée générale en présence de nombreux participants, dont Mr le maire et plusieurs conseillers municipaux.

L'année 2008 a été un bon cru, à tout niveau. Le passage de témoin avec la nouvelle équipe s'est bien déroulé. La fréquentation est en nette progression (plus de 550 personnes, dont de nombreux scolaires). A noter le vif succès qu'a rencontré la 1ere nocturne. Cette animation sera renouvelée en septembre pour les journées du patrimoine.

L'important travail de remise en état s'est poursuivi, avec notamment le remplacement des bras de la fameuse roue à augets de 4.50m de diamètre, par Francis Stalder et les employés communaux. En 2009, les travaux vont continuer.



Des cartes de membres sont désormais mises en place ; s'adresser à l'association.

Des T-shirts "Joyeux Môtieux" sont également mis en vente par l'association, au prix de 7€ pour les adultes et 5€ pour les enfants. Différentes tailles et coloris sont disponibles. Pour tout renseignement, s'adresser à l'association ou par mail à l'adresse suivante : scierie.demouge@voila.fr.



WWW.LEPUIX-GY.FR



Les premiers mois de l'existence du site internet de la commune ont été plutôt encourageants.

La fréquentation est régulière avec environ 20 connections par jour (jusqu'à une trentaine, au démarrage). Cela représente environ 200 internautes (différents) chaque mois.

A noter que nous recevons des visites de Belgique, du Danemark, de Suède, du Canada, de Suisse etc...

14 associations du village ont désormais leurs pages de présentation où vous pouvez retrouver leurs actualités, des photos. Vous êtes d'ailleurs toujours invités à faire connaître les divers événements organisés, pour enrichir le site et également le bulletin communal.

Vous trouverez sur le site une foule de renseignements pratiques, mais aussi des informations sur la vie et l'histoire du village.



Rappel : Pour agrémenter le site, nous recherchons toujours de belles photos du village ou du Ballon d'Alsace. Les personnes qui en possèdent peuvent nous les faire parvenir sur papier ou par mail (mairielepuix-gy@wanadoo.fr).

Les amis de la Bibliothèque vous informent :

DES VACHES DANS LA BIBLIOTHEQUE

Pour accompagner la montée des vaches au Ballon d'Alsace, la Bibliothèque montre les siennes ! A partir du 16 mai, nous exposerons des livres, des images et des objets sur le thème des vaches, Si vous avez des photos, anciennes ou récentes, accepteriez vous de nous les prêter, afin de compléter notre Expo ?

Venez nombreux visiter notre troupeau !

SORTIE DE L'ASCENSION

Les amis de la Bibliothèque iront visiter les anciennes mines de cuivre au Thillot le jeudi 21 mai. Tous les lecteurs inscrits sont invités à se joindre à l'équipe de bénévoles.

Cette visite nous apprendra beaucoup de choses sur ces anciens mineurs qui travaillaient et vivaient comme ceux de Lepuix-gy.

Se renseigner à la Bibliothèque

NATURA 2000 << Forêts et ruisseaux du piémont vosgiens dans le territoire de Belfort >>

A l'attention de l'ensemble des propriétaires de la commune

En vue d'exécuter les opérations nécessaires à la réalisation de l'inventaire du cortège d'oiseaux présent sur le site Natura 2000 du piémont et conformément à l'arrêté préfectoral n° 200805270746 les experts du bureau d'étude BCD - Environnement, sont autorisés à pénétrer dans les propriétés privées (hors habitations) de l'ensemble des communes concernées par le site Natura 2000.

Nous sollicitons les propriétaires à faciliter la circulation des experts désignés sur les terrains et voiries privées ou publiques pendant toute la période de prospection allant du 1 avril au 31 juillet 2009.

Par avance, nous vous remercions de votre collaboration.

Contact : Damien CHANTETREINE CRPF de franche comté tel 0384580416/ fax 0384589859

LA RAQUETTE MOTIEUSE

Comme habituellement à cette période, la Raquette Môtieuse met en vente ses cartes de tennis. Elle permettront cette année de pouvoir jouer sur les courts flambant neufs.

TARIFS 2009 :

Carte saison :

Adultes : 20€

-14 ans : 12 €

Etudiants : 14€

Carte familiale : 45€

Carte semaine : 15€

Ticket horaire : 2,50 €

Nocturne : 1,50 € le jeton

En vente chez :

- ◆ Brigitte Masnada, rue de la charrière
- ◆ Patrice Ruggeri, quartier de la côte
- ◆ Michel Conrad, rue de la Beuçinière



Programme : Nuit de la Saint Jean du FCGL—Samedi 27 juin 2009

Festivités



13h30

>>> **Tournoi de sixte festif,**

Dès 19h00

>>> **Repas sur place** (Sanglier à la broche ou repas champêtre), avec animations musicales,

22h00

>>> **Spectacle "Son et lumière - Aquashow"**

Astéryx et Obélyx partent à la recherche du Druide Panoramyx, à travers les continents. De l'Egypte, à la Russie, en passant par les Amériques, nos héros Gaulois vont vous faire vivre un véritable tour du Monde, avec au final un spectacle Aquashow unique dans la région. Venez partager la féerie de l'eau. La synchronisation des

jets d'eau, de la musique et des jeux de lumières va vous offrir un spectacle enchanteur, que personne n'oubliera. Un feu d'artifice terminera le spectacle.

Spectacle retransmis sur écran géant !

23h30

>>> **Embrassement d'un bûcher**

Le traditionnel bucher de la Saint-Jean sera mis à feu pour clôturer cette grande soirée.

Infos :

Un DVD du spectacle sera mis en vente sur réservation. Pour tous renseignements sur la soirée, s'adresser au :

03 84 29 33 21.

Cérémonie du 8 mai :

Comme chaque année, la clique de LEPUIX a ouvert la cérémonie du 08 mai 1945 qui s'est tenue sur la place de l'église.

Cette année, suite à la demande des anciens combattants, la commune a acheté un mat pour la montée des couleurs au monument aux morts. Cette mise en place a été effectuée bénévolement par MM Gilbert Humbertclaude, Pierre Kibler, Hubert Petitjean et Christian Roethinger.

La montée des couleurs a été effectuée par MM PERROS Michel et MARSOT Michel accompagnés par la clique de LEPUIX.

Le maire ainsi qu'un ancien combattant ont lu les messages ministériels et un dépôt de gerbe a eu lieu. La cérémonie a été rythmée par des morceaux de musique interprétés par la clique.



Jeu concours des Echos du Puy :
ENIGME SUR LE MONUMENT AUX MORTS

Le monument aux morts de la commune de LEPUIX à une particularité que peu de monuments en France possèdent. Si vous trouvez cette particularité remplissez et retournez ce coupon-réponse à la mairie avant le 15 juin, ou recopiez-le sur papier libre.

Si plusieurs bonnes réponses sont apportées, un tirage au sort sera effectué pour désigner le gagnant et une récompense sera remise.



BULLETIN REPONSE

NOM :

Prénom :

Adresse :

Détail de la particularité : _____

Communiqué de l'ARMÉE DE TERRE

« Lorsque vous vous engagez, nous nous engageons »

Chaque année, l'Armée de Terre recrute environ 13000 jeunes, de sans qualification jusqu'à Bac+5, de 17 ans et demi à 29 ans, et propose des postes dans 400 spécialités.

La durée des contrats varie de 1 à 5 ans et chaque parcours professionnel permet d'évoluer en fonction du mérite, des compétences acquises et de sa motivation. Chacun reçoit une formation militaire et une formation de spécialité.

Nos orienteurs se tiennent à la disposition des candidats et de leurs parents pour une information complète et pour répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

N'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT :

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA)

Hôtel du Gouverneur - Place de l'Arsenal - 90016 BELFORT Cedex

TEL : 03 84 98 43 08

FAX : 03 84 98 43 88

Courriel : cirat-belfort@orange.fr ou cirfa.belfort@terre-net.defense.gouv.fr

Horaires d'ouverture : Le lundi au vendredi: de 10h00 à 18h00

1^{er} Salon Professionnel des Services à la Personne Aire Urbaine

Judi 04 juin 2009 – De 13h à 21h—Lieu : La Roselière (Montbéliard)

Besoin d'aide à la maison ?

La Maison de l'Emploi du Pays de Montbéliard et ses partenaires organisent le 1^{er} Salon Professionnel des Services à la Personne de l'Aire Urbaine Jeudi 04 juin 2009 de 13h à 21h à la Roselière à Montbéliard.

Plus de 60 exposants viendront présenter leurs services et métiers à destination du grand public

Pourquoi un salon sur les Services à la Personne ?

Le développement du secteur des Services à la personne s'inscrit à la croisée d'enjeux multiples pour l'Aire Urbaine :

enjeu de services à la population, enjeu de territoire, enjeu de diversification, enjeu économique et d'emploi.

Ce rendez-vous des particuliers et des professionnels vise à :

- présenter l'offre de service existante auprès du grand public
- valoriser les structures, les métiers et l'offre de formation de ce secteur existants sur l'Aire Urbaine

Un évènement tout public

Cet évènement s'adresse à tout public : particuliers, professionnels, demandeurs d'emplois, stagiaires de la formation professionnelle, salariés,

Ce salon s'adresse également aux comités d'entreprises qui pourront notamment s'informer sur le Chèque Emploi Service Universel préfinancé.

Les activités de services à la personne

Les services à la personne regroupent les activités contribuant au bien-être des personnes sur leurs lieux de vie (domicile, travail). Ils comprennent les services à la famille, les services de la vie quotidienne et les services aux personnes âgées, dépendantes ou handicapées.

Services à la famille	Services à la vie quotidienne	Services aux personnes âgées, dépendantes et handicapées
Garde d'enfants Accompagnement des enfants (déplacements) Soutien scolaire Cours à domicile Assistance informatique Assistance administrative	Ménage et repassage Jardinage / Bricolage Préparation des repas et commissions Livraison repas Collecte et livraison de linge repassé Livraison de courses Maintenance de résidence Télé et visio assistance Mise en relation	Aide aux personnes âgées, dépendantes et handicapées Garde-malade Aide à la mobilité et transport Conduite de véhicule personnel Transport et accompagnement des personnes âgées, dépendantes et handicapées Assistance aux personnes handicapées Interprète et langue des signes Soins et promenades d'animaux de compagnie Soins esthétiques

2 espaces	Animations
Espace grand public - Découverte des activités et offres de service de l'Aire Urbaine : entreprises et associations œuvrant dans les Services à la Personne - Réponses aux questions des particuliers : le fonctionnement du CESU (Chèque Emploi Service Universel), ... Espace professionnel - Découverte et valorisation des métiers des Service à la Personne (échanges, animations) - Information sur les parcours de formation, les profils recherchés, les structures qui recrutent (Pôle Emploi diffusera les offres d'emplois en cours le jour du salon) - Conseils sur la création d'entreprise dans ce secteur - Les émetteurs et distributeurs de CESU	Exposition « L'Aide à la Personne » Démonstrations et échanges sur les métiers Atelier CV Conférences

Entrée libre – Tout public

>> **Information :** Maison de l'Emploi du Pays de Montbéliard - Tél. 03 81 71 04 00
 Retrouvez le programme de cette manifestation **dès le 30 avril**
 sur www.mde-montbeliard.fr

Contact organisation salon : Alexandra Coffre, Chargée de mission Service entreprises - Maison de l'Emploi du Pays de Montbéliard - Tél. 03 81 71 04 19 / E-mail : alexandra.coffre@mde-montbeliard.fr

Centenaire du ski-club de la Haute-Savoireuse

Les 18 et 19 avril dernier, la salle communale de Lepuix accueillait une manifestation exceptionnelle : le CENTENAIRE du Ski-Club de la Haute Savoireuse, une association du village.

Après des mois de travail : collecte de photos et matériel ancien et nouveau, découpage et collage, discussions, tris et sélection, les bénévoles de cette association exposent leur réalisation.

M. Hubert Lehmann, le président du ski-club et les membres du comité ont été touchés de la présence de messieurs le maire Daniel Roth, du conseiller général Guy Miclo et du président du comité régional des Vosges de ski M. Mathieu Klethi au vin d'honneur offert par l'association.



De nombreux tableaux retracent le ski depuis 1909 à nos jours sur les différents lieux proches du village : à la Haute-Planche, la piste Raffenne, au Chênois, à la Côte, au Mont Jean et bien sûr au Ballon d'Alsace.

Les visiteurs ont apprécié ces photos anciennes, les ont contemplées et commentées leur faisant remonter des souvenirs bien souvent heureux accompagnés de petites anecdotes amusantes.

Les vieilles paires de lattes et batons sont sortis des greniers pour trôner sur l'estrade avec les paires de skis paraboliques ainsi que les anciens et nouveaux modèles de chaussures jusqu'à deux mannequins habillés en tenues d'ancien et nouveau skieurs.



Des vitrines renfermaient les premiers livres de comptes du club, des anciennes revues sur le ski et des récompenses (médailles et coupes) remportées par les skieurs licenciés dans le club dont 2 champions des Vosges : Pierre Ruez et Sophie Gimelli et 1 championne du monde citadine de slalom : Aline Staine.

Sans oublier les activités estivales dont le ski sur herbe où les performances de Samuel Ruggeri en coupe de France et championnat du monde sont mentionnées.



Centenaire du ski-club de la Haute-Savoire (suite)



Il faut aussi signaler que pour un petit club comme celui-ci, 22 personnes issues du club ont réussi leur diplôme de moniteur et sont moniteurs de l'Ecole de Ski Français (FFS).



Les bénévoles étaient tous un peu inquiets le matin du jour J, mais tous étaient heureux et satisfaits le dimanche soir de constater que leur exposition avait fait le bonheur de tous les anciens et des plus jeunes et que, d'après la fréquentation pendant ces 2 journées, les compliments et félicitations de vive voix ou inscrits dans le livre d'or, ce fut une réussite.



Pour finaliser ce centenaire, le 25 avril, le club a organisé une petite kermesse récréative aux abords du refuge de la Haute Planche. Le beau temps était au rendez-vous et l'après-midi ludique s'est bien déroulée, les jeux étaient à la portée de tous et amusants.



La soirée s'est terminée devant un bon repas au restaurant de la Planche des Belles-Filles dans la joie et la bonne humeur. Une journée de retrouvaille et de convivialité pour clôturer cet évé-

VIDE GRENIER



Dimanche 3 Mai, l'association de parents d'élèves « En route les petits Môtieux » a organisé son sixième vide grenier. 57 exposants ont répondu présents pour cette manifestation. Le soleil au rendez-vous a favorisé la venue de nombreux visiteurs qui ont pu trouver leur bonheur auprès des exposants.

Les bénéfices recueillis au cours de cette manifestation sont réinvestis au profit des écoles maternelle et primaire du village pour le financement de 4 journées ski et une sortie en fin d'année.

